

ABONNEMENT

Un an..... 48 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 9 JANVIER

LE COMITÉ de défense et de progrès social

On connaît l'énergie et le zèle que déploient les collectivistes pour répandre leurs idées dans les villes et dans les campagnes. Rien ne leur coûte; ils n'épargnent ni leurs peines, ni leur éloquence, ni l'argent.... de leurs gogos. Chacun de leurs élus devient un missionnaire voyageur qui « fait » l'incendie, la grève, la guerre civile et, en cas de presse, l'assassinat. Non seulement ils catéchisent les « hommes » de la province, mais encore ils tentent de racoler la jeunesse des écoles à laquelle ils prodiguent, depuis longtemps, dans les grands centres, les conférences et les cours.

La classe des hommes désintéressés du mandat politique, indépendants de toute coterie sociale ou de toute confession religieuse, animés seulement de l'amour de la justice et de la patrie, voulant le progrès social par la liberté, résolus d'appliquer la méthode scientifique, c'est-à-dire d'observation impartiale aux problèmes de l'existence et de soumettre à la critique de l'expérience économique et de la conscience morale les théories et les chimères des farceurs et des barons Reinach, cette classe d'hommes de jugement sain et de dévouement à la chose publique pouvait-elle assister à la croisade révolutionnaire qui déborde, sans tenter de l'arrêter par une propagande d'idées justes et fécondes?

Rien n'est donc plus digne d'encouragement que la nouvelle société qui vient de se constituer sous le nom de *Comité de défense et de progrès social*, avec cette devise: « Patrie, devoir, liberté » et dont MM. Anatole Leroy-Beaulieu, Albert Gigot, Glasson, le docteur Rochard, Sautter, Georges Picot, etc., ont pris l'initiative et la direction.

Le caractère propre de ce Comité est de ne pas constituer un centre politique et même de ne pas s'occuper de politique. La mission qu'il se donne est plus large, plus excessivement humaine. Défendre la société contre l'invasion et les assauts des nouveaux barbares n'est pas son seul objet; il veut la faire progresser, l'améliorer au point de vue matériel et moral, en opposant les solutions bienfaisantes et pratiques aux solutions stériles et meurtrières. Donner aux légitimes aspirations de notre époque une direction certaine et une méthode rationnelle, combattre à la fois la misère morale et la misère physique; dissiper les préjugés des classes, abaisser les barrières qui les séparent, mêler les favorisés du sort aux déshérités, faire l'ordre dans l'usine, l'atelier et, par suite, dans la rue: voilà le programme que s'est tracé le Comité.

Pour le réaliser, les fondateurs comptent sur les jeunes gens des écoles. Ils voudraient les voir associer leur ardeur généreuse à la sagesse et à l'expérience des aînés. Aussi, après un exposé complet de leur doctrine et du but de leur œuvre devant les étudiants de Paris, qui doivent, en quelque sorte, déterminer le mouvement de la jeunesse française, espèrent-ils que, bientôt, sur tous les points du pays, dans les cités et dans les villages, se lèvera devant le conférencier collectiviste ou anarchiste, pour le combattre et l'écraser, un conférencier —

véritablement républicain — en état d'opposer à un discours de guerre, de ruine et de mort, un discours d'union, de paix et de solidarité. Assez d'insurgés, de détraqués, assez de saltimbanques et de « chourineurs »; place aux gens équilibrés, tranquilles, aux gens qui révèrent et pratiquent le divin précepte: « Aimez-vous les uns les autres ».

Chambre des Députés

Séance du 8 janvier

L'élection du Président

Voici le résultat du scrutin:

Votants: 310

M. BRISSON..... 272 voix

En conséquence, M. BRISSON est élu président de la Chambre.

Les Vice-Présidents

MM. de Mahy..... 333 élu
Etienne..... 216 élu
Clausel de Coussergues..... 214 élu
Lockroy..... 199 élu

Les Secrétaires

Votants: 341

MM. Chanéy..... 287 élu
Fayon..... 280 élu
André Lebou..... 276 élu
Dulau..... 272 élu
Plichon..... 236 élu
Doumergue..... 223 élu
Pierre Richard..... 212 élu

Il y a ballottage pour le huitième siège entre MM. Laroze et Trouillot.

Les Questeurs

MM. Guillemet..... 276 élu
Royer..... 267 élu
Bizzarelli..... 267 élu

Le scrutin pour la nomination du huitième secrétaire est renvoyé à la prochaine séance.

Jeudi, à 2 heures, séance publique.

D'après la *Libre Parole*, M. Brisson, réélu, adresserait à ses collègues un petit discours de remerciements où il parlerait de la nécessité de la pacification et de l'apaisement.

Il le terminerait en priant la Chambre de lever la censure prononcée le 24 décembre contre M. Jaurès.

La peine pécuniaire qu'entraîne le vote de la censure, — suspension d'indemnité et frais d'affichage, — serait naturellement maintenue; mais le député du Tarn serait autorisé à rentrer immédiatement à la Chambre.

Commission du budget

On sait que le vote de deux douzièmes provisoires ne permet pas de faire état de la totalité des produits prévus de la réforme des successions. Il y a donc lieu de faire face à un déficit de plus de 7 millions et demi.

Pour parer à ce déficit, le ministre des finances entendu par la Commission du budget propose d'utiliser les diverses recettes exceptionnelles, dont les principales sont le produit de la frappe de la monnaie d'argent et le bénéfice résultant d'une diminution de l'intérêt des consignations par la caisse des dépôts.

Ces deux recettes font un total de 7 millions environ.

Un membre de la Commission a demandé si

la Commission du budget ne devrait pas demander à la Chambre des séances exceptionnelles afin d'accélérer la discussion du budget des dépenses.

M. Cocheray a dit que tel est son avis.

La Commission a décidé que jeudi il sera demandé à la Chambre de tenir séance le vendredi.

Les préparatifs pour Madagascar

Les préparatifs de l'expédition de Madagascar continuent avec activité. Nous avons donné ici même, il y a quelques jours, la composition du corps expéditionnaire. On recrute en ce moment à Madagascar, des porteurs qui seront chargés de suivre nos troupes et de les aider dans le transport des bagages. Quinze cents lits ont été commandés pour les hôpitaux et ambulances du corps expéditionnaire, ainsi que des dolmans et des pantalons en laine pour les troupes.

Des renseignements de source sûre apprennent que de leur côté, les Hovas ne restent pas inactifs. Le premier ministre prêche la résistance à outrance. Chaque jour, il réunit le peuple à Andohalo et à Mahanrasina. Le colonel anglais Shervington instruit activement les nouveaux soldats hovas enrôlés et, tous les quinze jours, il passe en revue les cadets de la reine. Le colonel Shervington ne sera pas d'ailleurs le seul officier anglais qui nous combattrait à Madagascar, puisqu'un autre officier de la même nation a raconté tout au long son voyage de la côte à Tananarive où il va seconder le colonel Shervington.

INFORMATIONS

Le scandale du jour

On assure que le conseil des ministres serait saisi par le garde des sceaux d'une lettre du procureur général sollicitant de la Chambre et du Sénat l'autorisation de poursuivre trois membres du Parlement compromis dans l'affaire des chemins de fer du Sud.

Les fraudes de Toulouse

Le juge d'instruction a définitivement inculpé, à la suite de M. Cornet, ancien conseiller municipal, actuellement secrétaire du bureau de bienfaisance: MM. Coulon, ancien conseiller municipal; Adouy, ancien adjoint au maire; Couderc, ancien secrétaire général de la mairie; Soules, ancien président du Cercle radical socialiste.

D'autre part, on lit dans l'*Express du Midi*:

« Voici une nouvelle sensationnelle, si elle se confirme. On nous en garantit d'ailleurs l'authenticité.

» M. Calvinhac, député de la Haute-Garonne, serait inculpé dans l'affaire des fraudes de 1885 et de 1889.

» Le mandat d'arrêt aurait même été lancé samedi, c'est-à-dire pendant les vacances parlementaires, afin d'éviter les lenteurs d'une demande de poursuites devant la Chambre des députés. »

Encore Portalis

Le parquet instruit contre M. Portalis, une nouvelle affaire d'abus de confiance. M. B..., juge de paix dans la Vienne, avait envoyé de l'argent au directeur du *XIX^e Siècle*, pour que

celui-ci lui procurât des actions de ce journal. M. B... avait reçu 16 actions, cotées 450 et 460 fr. dans la revue financière du *XIX^e Siècle*; or, elle ne valaient, en Bourse, que 50 fr. Le juge de paix a alors déposé une plainte en abus de confiance contre M. Portalis.

Démission du général Saussier

Si l'on en croit un bruit qu'enregistre le *Figaro*, le général Saussier aurait demandé à être relevé de ses fonctions de généralissime pour ne conserver que le gouvernement de Paris.

Mise en faillite du « XIX^e Siècle »

Le tribunal de commerce de la Seine vient de prononcer la mise en faillite du *XIX^e Siècle*.

Arrestation de Marius Tournadre

Les agents de la 3^e brigade des recherches ont arrêté Marius Tournadre, dans un hôtel, boulevard de la Chapelle, où il avait établi le bureau de l'imprimerie de son journal le *Chantage*.

Tournadre, qui se cachait dans cet hôtel sous le nom de Rabier, était déjà recherché depuis quelque temps pour purger deux condamnations à six jours de prison, prononcées contre lui l'année dernière par le tribunal de la Seine.

Lorsque les agents ont fait connaître à Tournadre la mission dont ils étaient chargés, celui-ci est entré dans une violente fureur, a opposé une vive résistance, et il a fallu l'intervention de quatre inspecteurs des brigades des recherches pour le conduire au Dépôt.

Le capitaine Romani

On suppose que le roi Humbert, le 14 mars prochain, qui est l'anniversaire de sa naissance, saisira l'occasion de comprendre le capitaine Romani dans les amnisties et les grâces accordées à cette occasion.

Manœuvres d'hiver de l'armée allemande

Les différents corps de l'armée allemande auront, cet hiver, des manœuvres d'une durée de plusieurs jours. Il s'agit de développer l'expérience déjà commencée l'année dernière, d'étudier les particularités au point de vue pratique d'une campagne pendant l'hiver et d'éprouver pendant cette saison la solidité de la tente. Ces manœuvres comporteront à cet effet des bivouacs en plein air, comme cela s'est fait d'ailleurs déjà l'année dernière, mais dans des proportions plus considérables.

Communications interrompues avec l'Espagne

On écrit de Madrid, 8 janvier:

« Depuis sept jours nous sommes sans communication télégraphique directe avec la France. Les neiges ont interrompu le trafic sur les chemins de fer des provinces de Santander, Asturies, Biscaye, Navarre et, depuis hier, la ligne principale en Guipuzcoa et Avila. Tous les courriers arrivent avec de grands retards. Le froid est intense à Madrid et même dans le midi du royaume. »

Une catastrophe en rade de Rio. Cent vingt noyés

Rio-Janeiro, 7 janvier. — Une explosion suivie d'incendie s'est déclarée à bord d'un vapeur en promenade dans le port de Nichteroy. Cent vingt personnes ont été noyées.

Après un moment de lourdeur, le marché se réveille et l'ensemble des valeurs clôture très ferme.

Le 3 0/0 s'inscrit à 102 fr. et cela malgré la tenue du comptant dont les achats ne sont pas très suivis. Ce sont les valeurs autrichiennes qui nous ont paru les plus animées ; mais l'effervescence du marché de Vienne nous porte à nous abstenir des valeurs qui constituent son principal élément d'affaires.

Les fonds étrangers sont bien tenus. Le marché des établissements de crédit est très animé. Nous attachons une grande importance à ce marché, parce que l'importance de son mouvement est une des indications les plus précises que l'on puisse trouver sur la marche générale des affaires. Si les cours des établissements de crédit sont très animés, c'est que l'on s'attend à un grand mouvement d'affaires. En clôture, la Banque de France continue à progresser.

Les recettes du Suez marquent le commencement de l'année par une augmentation. Dernier cours 3,070.

Continuation de la défaveur du comptant sur les obligations des chemins Espagnols.

Il faut reconnaître que d'une façon générale le comptant n'est pas très ardent, mais notre expérience nous porte à croire que ce n'est guère que dans la deuxième quinzaine de janvier que nous voyons d'ordinaire refluer sur le marché les disponibilités procurées par les coupons et les loyers.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 9 Janvier

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessous	1°
Ce matin, à 8 h.		au-dessous	2°
Midi.	750 m/m	au-dessus	1°
Hausse,	3 m/m		
Baisse,	6 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessous	3°

Concert de l'Harmonie Saumuroise

M^{lle} LAVIGNE — M. J. WHITE

Le concert que l'Harmonie Saumuroise donnera demain soir, non seulement satisfait à toutes les exigences des dilettantes sérieux, mais encore sera certainement l'un des plus attractifs et l'un des plus beaux que nous puissions souhaiter.

Nous connaissons tous le talent, la voix généreuse et veloutée de M^{lle} Lavigne. Son programme est aussi empoignant que possible. L'arioso des *Saisons* est considéré comme le chef-l'œuvre mélodique de Massé. Le *J'ai pardonné* de Schumann trouve, en M^{lle} Lavigne, une interprète « passionnelle » hors ligne. Dans l'air de la *Reine de Saba*, elle reproduit

la flamme de Marie Sass. De ce côté, rien à désirer.

M. J. White n'est pas ignoré des Saumurois qui s'occupent de musique. Mais, à l'adresse du public ne sachant que son nom, nous ajouterons que M. White occupe une place des plus honorables parmi les violonistes engagés pour les auditions de la *Société des Concerts du Conservatoire* qui d'accueille que des artistes de premier ordre, irréprochables, créés par l'universelle renommée et dignes en tout point de cette renommée. Lisez d'ailleurs le programme : La *Cavatine de Raff* se place, dans l'estime des vrais appréciateurs, sur la même ligne que la *Cavatine* de Beethoven. La *Styrienne* de White vaut les plus capricieuses fantaisies de Sivori et de Paganini. La *Sérénade* de Moskowsky nous figure un bijou de mélancolie ten lresse. La *Danse des Elfes* de Popper réalise, à notre oreille, un rêve, un souffle de nuit d'été.

Si, avec des morceaux de cette envergure, de cette originalité, de cette personnalité, nos artistes n'étaient pas « acclamés à l'italienne », nous désespérerions de l'avenir musical de Saumur.

Programme

1^{re} PARTIE

1. Les *Diamants de la Couronne* (Auber), par l'HARMONIE SAUMUROISE.
2. Air des *Saisons* (Massé) : M^{lle} M. LAVIGNE.
3. *Enragé*, monologue en vers, dit par M. ROGER.
4. A *Cavatine* (Raff) ; B *Danse des Elfes* (Popper) : M. J. WHITE.
5. Fantaisie mélancolique, pour flûte (Reichert), par M. BLANCHARD.
6. Chansonnette comique, par M. F....

2^e PARTIE

7. Ouverture fantastique (Govaert) : HARMONIE SAUMUROISE.
8. A *J'ai pardonné* (Schumann) ; B *Malgré moi* (Pfeiffer) : M^{lle} M. LAVIGNE.
9. A *Sérénade* (Moskowsky) ; B *Styrienne* (J. White) : M. J. WHITE.
10. *La Vie*, monologue (Grenet-Dancourt), dit par M. ROGER.
11. Air de la *Reine de Saba* (Gounod) : M^{lle} M. LAVIGNE.
12. Chansonnette comique, par M. F....
13. Allegro militaire : HARMONIE SAUMUROISE.

Le froid et la neige

Des télégrammes de Montauban, Aix-les-Bains, Moulins, Agen, Grenoble, Saint Briec, Narbonne, Bordeaux, La Rochelle, Vannes, Bonneville, Tarbes, Morlaix, Perpignan, Foix, Bayonne, Cahors, Ajaccio annoncent des chutes de neige.

Depuis huit jours la neige tombe partout en France et les trains partant de Paris la trouvent à 25 ou 30 kilomètres, dans toutes les directions, en couches épaisses, tandis que c'est à peine si Paris en a vu tourbillonner de temps en temps quelques flocons timides. Les Parisiens sont des privilégiés.

Il en est de même à Saumur ; c'est à peine si la neige tombée au commencement de la se-

maine a blanchi les toits. Mais le froid a sévi avec intensité et depuis deux jours la Loire charrie des glaçons.

Baccalauréat

Le *Journal officiel* publie un décret par lequel les candidats au baccalauréat ès-sciences complet et au baccalauréat de l'enseignement secondaire spécial, ajournés pendant les sessions antérieures, sont autorisés à se présenter, une dernière fois, pendant une session extraordinaire qui sera ouverte en mars-avril 1895.

Chambre Consultative des Arts et Manufactures DE SAUMUR

Séance du samedi 29 décembre 1894

PROCÈS-VERBAL

Le samedi 29 décembre 1894, à 8 heures et demie du soir, la Chambre Consultative de Saumur s'est réunie à l'Hôtel de Ville, salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Achille Girard, président.

Étaient présents : MM. Sabatier, vice-président ; Frenzer, Mignon, Hutrel, Forge et Bourguignon, secrétaire.

MM. Chapin, Sourdeau et Goblet s'étaient excusés.

Absent : M. Vinsonneau.

La séance est ouverte.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, adopté sans observation.

L'ordre du jour comprend : la correspondance ; les rapports de MM. Chapin, Goblet, Sourdeau et Mignon ; questions diverses.

Correspondance

1^o Les Chambres de Commerce de Mâcon-Charolles-Tournus et d'Availles ont communiqué à la Chambre Consultative leurs rapports sur le projet d'impôts à appliquer aux revenus commerciaux et industriels. Ces rapports, comme tous ceux reçus jusqu'à ce jour, concluent au rejet de projet.

La Chambre de Commerce de Mâcon-Charolles-Tournus adresse en même temps sa délibération sur l'impôt à établir sur les ventes de marchandises à terme. Cette délibération, d'accord avec l'opinion de la Chambre Consultative, repousse toute idée d'impôt sur ces opérations commerciales.

2^o La Chambre de Commerce d'Availles et le journal la *Revue du commerce extérieur* ont adressé au Président diverses observations sur le projet de loi (dénommé « Loi du Cadenas ») qui doit être étudié par la Chambre des députés.

Après lecture de ces observations, qui sont opposées dans leurs conclusions, la Chambre Consultative, à l'unanimité, renvoie devant son Président, MM. Chapin et Sourdeau, l'étude de cette question, et les charge d'en dresser un rapport.

Tous deux, chargés de leur fardeau, apparurent en même temps.

XV

Au moment où le cyclone avait atteint et dépassé l'« Alcyone » dans son mouvement giratoire, son commandant avait donné l'ordre de pousser les feux. Sa perspicacité de vieux marin ne l'avait pas trompé. L'ouragan ne s'étendait pas à plus d'un mille au nord du yacht. Il avait induit ceci du premier coup d'œil en voyant fuir la « Flora » dans les brouillards. Le croiseur, sans doute, avait calculé de même, en se dérobant au cercle de la tempête.

La manœuvre qu'accomplissait Kerdistel était fort simple. Elle consistait à trouver, en quelque sorte, la zone centripète, afin d'échapper au pivot, sans présenter le flanc à la formidable poussée du vent et de la lame.

Immobile, rivé à son poste, le robuste vieillard semblait converti en statue. Jamais pourtant son cœur n'avait battu avec plus de violence, jamais les pulsations de son sang n'avaient été plus précipitées. Le navire entier répercutait en lui les moindres vibrations ; il vivait la vie de son yacht, sentant courir dans ses veines, dans ses nerfs, le moindre frisson,

3^o M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, par sa lettre-circulaire en date du 30 novembre 1894, a demandé au Président un tableau de la composition des membres de la Chambre Consultative par séries sortantes jusqu'en 1898, avec la désignation exacte de leurs professions et des décorations qu'ils peuvent avoir.

Ce tableau a été envoyé au ministère le 5 décembre dernier, et sera copié au registre des délibérations.

4^o MM. de Grandmaison et Coudreuse, députés de Maine-et-Loire, se sont mis à la disposition de la Chambre Consultative pour entretenir M. le Ministre des Travaux publics des observations qui sont à l'étude sur le tarif P. V. 122, concernant le transport des engrais.

M. Sourdeau est chargé d'un rapport sur cette question et quelques-unes de ses observations ont été transmises à nos honorables députés qui ont déjà commencé les démarches utiles ; le rapport de M. Sourdeau, aussitôt terminé, leur sera adressé en entier.

M. Coudreuse a communiqué au Président la lettre suivante de M. le Ministre des Travaux publics :

Paris, 19 décembre 1894.

« Monsieur le Député et cher Collègue,

» Vous avez bien voulu signaler à mon attention deux vœux émis par la Chambre Consultative des Arts et Manufactures de Saumur et concernant : le premier, la réduction du minimum de tonnage fixé par le nouveau tarif commun P. V. 122 (Engrais) ; le second, certaines dispositions inscrites dans les conditions d'application des tarifs communs récemment proposées par les grandes Compagnies.

» J'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait prendre bonne note de ces vœux et qu'ils vont être l'objet de l'examen le plus attentif.

» Agréez, Monsieur le Député et cher Collègue, etc., etc.

Le Ministre des Travaux publics,
» Signé : BARTHOU. »

Dans sa lettre du 14 décembre, M. de Grandmaison annonce qu'il s'est rendu près de M. le Directeur général des Postes et Télégraphes et lui a transmis les doléances de la Chambre Consultative, au sujet du téléphone.

M. le Directeur général a répondu :

1^o Qu'il allait faire son possible pour autoriser les commerçants de Saumur à se faire relier téléphoniquement au bureau central de la ville, au fur et à mesure de leurs demandes ;
2^o Qu'il serait donné des ordres pour que les prix approximatifs d'installation leur soient communiqués.

« Donc, ajoute M. le Député de Saumur, j'attends avec confiance la réponse définitive. »

La Chambre Consultative adresse à MM. Coudreuse et de Grandmaison ses sincères remerciements pour l'appui qu'ils veulent bien lui donner.

3^o Le Président donne lecture de la copie d'une lettre qu'il a adressée à M. le Receveur des Postes et Télégraphes de Saumur, pour lui expliquer que la dernière délibération de

le moindre ébranlement de la carène et de la mâture.

Tout à coup, il lui parut qu'un retentissement s'était produit dans sa marche. L'hélice donnait moins de tours à la seconde. Il tressaillit. Un arrêt en pareil moment c'était la condamnation à mort.

Il se pencha sur un cornet de transmission à la chambre des machines et cria :

— Poussez les feux ! Poussez les feux !

Comme si cet ordre eût été un coup d'aiguillon aux flancs du généreux bâtiment, l'« Alcyone » activa sa course.

Le canal de Mozambique n'était plus en ce moment qu'une chaudière gigantesque dont toute la surface écumait et fumait sous la dense obscurité du ciel.

Les rafales semblaient s'accrocher aux haubans, les saisir avec d'invisibles mains, couchant le yacht sur le flanc, dans le plus effrayant des équilibres instables. Chaque fois, pourtant, grâce à sa vitesse prodigieuse, l'« Alcyone » se redressait sur la lame.

Ah ! c'était un noble et bon navire, bien né, bien baptisé, que le yacht ! Jamais encore il n'avait subi pareil assaut. Il tenait bien tête aux éléments déchainés !

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Oh ! les cruels souvenirs ! Voici que, mot pour mot, le bourreau répétait à la victime les paroles que Philippe avait adressées à Hira.

Elle se raidit, et, prise soudain de désespoir, elle s'élança vers la porte.

Sa poitrine soulevée avait jeté un cri :

— Philippe ! Philippe ! A moi !

Mais Dubreuil avait prévenu son mouvement. Il s'était précipité devant la porte.

Instinctivement la jeune fille recula.

Il marcha sur elle.

— Ah ! vous croyez que je vous laisserai passer ainsi, que je laisserai fuir ma vengeance ! — Ah ! ah ! ah !

Sa figure n'avait plus d'expression humaine. L'intelligence s'était effacée de ses yeux. Les traits hideusement grippés, les mains agitées d'atroces convulsions, il s'approchait d'elle, menaçant. Et, dans cette angoisse terrible de la mort, Hira vit surgir une angoisse plus affreuse

encore : celle de la honte.

Brusquement la porte s'ouvrit du dehors, livrant passage au commandant.

— Hira ! — cria-t-il. — Hira ! Viens ! viens vite ! mon enfant !

Y eut-il dans la pensée affolée du mécanicien la perception du salut apporté à la jeune fille ? Comprit-il que sa proie lui échappait ! D'un bond désordonné il se rua sur elle, écartant violemment l'In-hienne, et brandissant dans sa main droite un poignard à lame effilée.

Hira se sentit perdue.

— Mon Dieu ! implora-t-elle.

Déjà Kerdistel avait bondi sur le misérable. Mais ce ne fut point lui qui arriva le premier au secours de la jeune fille.

Avec un formidable grondement, Dh le avait sauté à la gorge du mécanicien.

La lutte fut aussi courte que violente.

Renversé par l'attaque imprévue du chien, le cou serré par les crocs inévitables, Dubreuil ne put que frapper au hasard la vaillante bête, sans se dégager de cette strangulation soignée. Une convulsion le tordit. Il était mort.

Kerdistel avait saisi dans ses bras Hira à demi évanouie ; — le vieux Le Guyen emportait Soomamookée.

la Chambre Consultative, sur les erreurs commises dans la transmission des télégrammes, n'avait qu'un caractère d'intérêt purement général et que l'Administration locale n'était pas visée.

Approuvé.

6° Un industriel de New-York (Etats-Unis d'Amérique) s'est adressé à la Chambre Consultative pour avoir l'adresse d'une honnête maison, faisant le commerce en grand des chiffons de laine pour effilochage, surtout les chiffons fins de drap militaire.

La Chambre Consultative déclare ne pas connaître de maison de ce genre dans notre arrondissement.

7° A la date du 28 décembre, M. le Sous-Préfet de Saumur a adressé au Président la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

» Vous m'avez transmis une demande de la Chambre Consultative des Arts et Manufactures de Saumur tendant à obtenir que toutes les Compagnies de chemins de fer adoptent le régime en vigueur sur le réseau de l'Etat, pour la délivrance des billets d'aller et retour.

» J'ai l'honneur de vous informer que M. le Ministre des Travaux publics, saisi de cette affaire, me fait connaître qu'il a prescrit récemment une étude générale de la question des billets aller et retour.

» M. le Ministre ajoute qu'il a fait joindre au dossier de cette étude la demande dont il s'agit, et qu'on peut donner à la Chambre Consultative de Saumur l'assurance que la question ne sera pas perdue de vue.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, etc.

» Le Sous-Préfet,

» Signé : TILLOL.»

(A suivre.)

COUTURES

Où est le menteur ?

Le 2 janvier, vers 4 heures du soir, à la Martinière, commune de Coutures, le sieur S..... passait en voiture devant la maison de R..... qui somma S..... de lui rendre un fût prêté, plus une somme de 3 fr. 15, reliquat de compte. Suivant le dire de R....., S..... lui répondit : « Je ne te dois rien ; d'ailleurs, on se retrouvera » et s'éloigna.

Quelques minutes plus tard, R... se rendait au village de Billé où il rencontra son adversaire qui l'apostropha en ces termes : « Tu prétends que je suis ton débiteur ? » — Oui, répondit le plaignant.

Aussitôt S..... d'appliquer le manche de son fouet sur la tête et les épaules de son prétendu créancier, lequel alla se faire panser et, le lendemain, adressait une plainte au parquet de Saumur. Les gendarmes chargés d'ouvrir une enquête interrogèrent S..... Celui-ci traite de fable le récit de R..... Des témoins ont vu, de loin, une altercation entre les deux ennemis, mais ils ne savent si des coups ont été portés.

Mutation

Par décision ministérielle du 5 janvier 1895, M. le général de brigade Goujat dit Maillard,

disponible, a été nommé au commandement de la 3^e brigade d'infanterie (3^e division, 2^e corps d'armée), à Sedan, en remplacement de M. le général Segaud, décédé.

M. le général Maillard, on se le rappelle, a été colonel du 135^e régiment d'infanterie, comme l'avait été précédemment, du reste, M. le général Segaud.

Mérite agricole

Sont nommés chevaliers du Mérite agricole :

M. Blanchet, propriétaire à Pouancé ;

M. Chouteau, viticulteur à Beaulieu ;

M. Millet, secrétaire de la Société d'horticulture d'Angers ;

M. Mondoux, viticulteur à Cholet.

Concours régional hippique

Un concours régional hippique se tiendra, en 1895, dans la ville d'Angers, désignée antérieurement pour être le siège d'un concours régional agricole. La circonscription du concours hippique d'Angers comprend les départements de Maine-et-Loire, Calvados, Charente-Inférieure, Côtes-du-Nord, Eure, Eure-et-Loire, Finistère, Ille-et-Vilainé, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe, Seine-Inférieure, Deux-Sèvres, Vienne, Vendée. Le programme sera publié ultérieurement.

Conduite à Tours

La gendarmerie d'Angers a conduit, dimanche, à Tours, un soldat du 135^e de ligne, qui doit passer devant le conseil de guerre du 9^e corps d'armée.

Ce soldat est inculpé de v. l.

Deux enfants asphyxiés

Vendredi soir, M. et M^{me} Maurice, de la vallée de Ray, à Noizay (Indre-et-Loire), après avoir couché leurs deux enfants dont l'aîné a sept ans, étaient allés passer la soirée chez des voisins.

Les parents restèrent environ une heure en société. Quand ils rentrèrent, une fumée épaisse remplissait la chambre.

La mère courut aux enfants et les sortit aussitôt : ils semblaient dormir. Mais le feu était dans l'armoire, le linge avait brûlé presque sans flammes, répandant avec d'abondantes fumées de l'oxyde de carbone, et les pauvres enfants avaient été asphyxiés pendant leur sommeil.

Tous les soins qui leur furent prodigués ne purent les rappeler à la vie.

L'escroquerie à l'annonce

Nous avons maintes fois mis en garde nos lecteurs contre ces annonces alléchantes, offres de places, prêts d'argent, etc., que publient trop légèrement certains journaux.

Mais, malgré les avertissements réitérés, ils

sont encore nombreux les naïfs qui se font prendre à l'appât de ces belles promesses.

A la suite de plaintes émanant de personnes dont quelques-unes habitent notre région, la police de Paris vient encore d'arrêter un nommé Noir, dit Legros, qui faisait insérer des annonces ainsi conçues :

« On offre copies à faire chez soi. Bonne rémunération. Ecrire à Legros, 29, passage de l'Opéra, Paris. »

Naturellement, les demandes affluèrent : aussitôt, Legros renvoyait une circulaire réclamant 3 fr. 25 en mandat-poste, promettant de faire parvenir dans les cinq jours une liste d'adresses avec toutes les indications nécessaires à l'intéressé.

Mais, une fois l'argent reçu, il oubliait d'expédier les bandes d'adresses.

Cet escroc a été cueilli au moment où il allait chercher sa correspondance à l'adresse indiquée, et qui n'était qu'un faux domicile destiné seulement à la réception des lettres.

La sécurité des routes

Un sieur Laverré, propriétaire d'un manège de chevaux de bois, demeurant à Auxances, commune de Migné (Vienne), partait de chez lui le mardi 1^{er} janvier, vers 2 heures du matin, avec son cheval et sa charrette pour aller chercher sa fille qui était au Parc, commune de Fleuré, chez des amis.

Arrivé vers 4 heures du matin entre la maison Coupée et Mignaloux, dans des bois, il fut arrêté par deux hommes et une femme qui lui demandèrent « la bourse ou la vie ! »

Le malheureux, plus mort que vif, possédant en tout 4 francs, dans une poche de dessous, était tenu au collet par un des hommes, tandis que l'autre fouillait ses poches de pantalon ; la femme tenait le cheval par la bride.

Laverré leur disait : « Je suis aussi malheureux que vous, je n'ai que quatre sous dans mes poches ».

N'ayant en effet trouvé que les quatre sous, celui qui le fouillait dit à l'autre : « Je crois qu'il dit la vérité, lâche-le ».

Ce pauvre Laverré put alors continuer son chemin regardant souvent derrière lui si on ne se retournait pas, mais il ne fut plus inquiété.

Une évasion en Nouvelle-Calédonie

Au moment précis où l'on procédait à la dégradation du traître Dreyfus, le ministre de l'intérieur faisait distribuer à ses agents le bulletin suivant :

« Le soldat Loyal (Jean-Baptiste-Marin), condamné à mort par le Conseil de guerre séant à Nantes le 2 février 1885, pour voies de fait envers son supérieur, et dont la peine, par décision gracieuse du Président de la République, avait été commuée en celle de vingt ans de travaux forcés, vient de s'évader de Kaouaoua

l'avoir régi en maître, lui, le représentant de cette science de fer, il venait, d'un seul coup, d'en rompre l'harmonie, d'en briser les rouages, d'introduire l'impuissance, l'inertie fatale, c'est-à-dire la mort, au sein de cet ensemble mécanique vivant.

Et alors, montrant le poing au ciel, il blasphéma.

Un sifflement interne, sinistre, de la chaudière, le dernier soupir de cet organisme en détresse, fit écho à l'imprécation.

C'était fini !

Désormais l'« Alcyone », l'héroïque « Alcyone » n'était plus qu'une épave, un bouchon jeté à la surface de la mer qui la ballottait sans résistance.

Kerdistel s'était précipité dans la chambre des machines ; de ses propres yeux, il avait vu l'irréparable désastre et constaté l'attentat.

Alors, des paupières de cet homme de bronze, deux larmes avaient jailli.

Le regard qu'il jeta sur Dubreuil fut terrible. Mais la flamme de ce regard s'éteignit en une seconde. Ceux qui vont mourir ne doivent plus songer qu'à pardonner.

Il fallait penser au plus pressé.

(A suivre.)

(Nouvelle-Calédonie), où il avait été interné.»

Ceci justifie la détermination prise par le Gouvernement d'envoyer Dreyfus aux îles du Salut, d'où personne ne s'évada jamais.

Pièces fausses

On nous signale l'apparition de pièces de dix francs fausses ; elles sont très difficiles à reconnaître par le son, parce qu'elles en ont très peu, mais il est très facile de les distinguer à l'étampage lorsqu'on est prévenu.

Les bonnes pièces ont le relief du front, de l'aile du nez et de la joue rond, on voit que l'étampe a été bien remplie, tandis que, dans les fausses, il n'y a que le profil bien dessiné ; la joue, l'aile du nez et le front sont plats ; on dirait qu'elles ont reçu un coup de marteau.

Il est même facile, si on a le toucher un peu délicat, de les reconnaître sous le doigt.

Le poids et la dimension des pièces sont les mêmes : c'est la diminution du relief qui fait que bien que le platine dont ces pièces sont faites soit plus lourd que l'or, elles ont cependant un poids égal aux bonnes.

État Civil de Saumur

DÉCÈS

Le 6 janvier. — Héloïse-Marie Legal, journalière, célibataire, 37 ans, à l'Hôpital.

CONSEIL DE SAISON

Voici le rude hiver ! le visage rougit
Sous la bise cinglante, au contact du froid âpre :
Le savon du Congo sans peine rafraîchit
Le teint qu'il garde pur et blanc comme l'albâtre.

Pauline Liébra, au parfumeur Vaisler.

Le meilleur dépuratif tonique et reconstituant des forces est la **Tlsané Dussolin**, dont on prend une cuillerée à café chaque matin.

LA PETITE SCIENCE

DIX CHOSES BONNES A SAVOIR

Sous ce titre, un journal américain publié le curieux assemblage suivant dédié aux ménagères :

1. Le sel fait « tourner » le lait ; par conséquent, en préparant des bouillies ou des sauces, il est bon de ne l'ajouter qu'à la fin de la préparation.

2. L'eau bouillante enlève la plupart des taches de fruits ; versez l'eau bouillante sur la tache comme au travers d'une passoire, afin de ne pas mouiller plus l'étoffe qu'il est nécessaire.

3. Le jus des tomates mûres enlève l'encre et les taches de rouille du linge et des mains.

4. Une cuillerée à soupe d'essence de térébenthine, ajoutée à la lessive, aide puissamment à blanchir le linge.

5. L'amidon bouilli est beaucoup amélioré par l'addition d'un peu de gomme arabique ou de blanc de baleine.

6. La cire jaune et le sel rendront propre et poli comme du verre le plus rouillé des fers à repasser. Enveloppez un morceau de cire dans un chiffon et, quand le fer sera chaud, frottez-le d'abord avec cet espèce de tampon, puis avec un papier saupoudré de sel.

7. Une solution d'onguent mercuriel dans la même quantité de pétrole constitue le meilleur remède contre les punaises, à appliquer sur les bois de lit ou contre les boiseries d'une chambre.

8. Le pétrole assouplit le cuir des souliers et des chaussures durci par l'humidité, et le rend aussi flexible et mou que lorsqu'il était neuf.

9. Le pétrole fait briller comme de l'argent les ustensiles en étain ; il suffit d'en verser sur un chiffon de laine et de frotter le métal avec. Le pétrole enlève aussi les taches sur les meubles vernis.

10. L'eau de pluie froide et un peu de soude enlèvent la graisse de toutes les étoffes qui peuvent se laver.

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1^{er} au 15 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Encore trois ou quatre bonds désespérés, et il sortirait de la zone fatale ; il échapperait à l'étreinte du cyclone !

Et soudain les trépidations cessèrent ; le mouvement de l'hélice s'arrêta.

L'« Alcyone » n'avancait plus.

Kerdistel, la pâleur au front, commanda, désespéré, d'une voix rauque :

— Poussez les feux ! Tonnerre ! Poussez les feux ! Machine avant ! Machine avant ! Qui vous a dit de stopper ?

Poussez les feux ! — A quoi bon ? La machine ne fonctionnait plus ! Le mécanicien de service avait stoppé sans ordre. Et maintenant il déclarait qu'il ne pouvait plus aller de l'avant, car le tiroir de la mise en train était brisé.

C'était un démon que ce Dubreuil.

En rade de Tamalave, lentement, savourant sa vengeance, il avait préparé la catastrophe. Il avait scié à moitié la barre d'acier. Lorsqu'il avait vu la tempête dans toute sa force, d'un coup de levier il avait fait sauter la tige.

Alors, il avait éprouvé une joie infernale.

N'était-ce pas, en effet, le génie de ce navire, celui qui en tenait la clef, qui en dirigeait, en réglait les forces vives, le moteur à la fois

et le régulateur ?

Or, le moteur est l'origine de toute force. Dubreuil était le principe de la force qui poussait l'« Alcyone » à travers les mers, force aveugle de la matière conduite par une intelligence.

Et cette force, en ce moment même dressée, enchaînée par le génie humain, luttait contre la violence de ces deux autres forces surhumaines, le flot et le vent. Que le principe directeur vint à manquer, il ne restait plus que deux puissances, inconscientes toutes les deux, mais inégales en présence. Ici le principe directeur était l'intelligence du mécanicien. Non seulement il faisait défaut, mais pour qu'il ne pût être remplacé, la volonté fixée dans le mal se faisait la complice des éléments déchaînés. C'était elle qui précipitait la ruine de l'« Alcyone » en empêchant les rouages de fonctionner.

Quand son acte criminel fut accompli, le misérable se croisa les bras.

La folie du meurtre et de la destruction le gagnait. Il se mit à considérer ce merveilleux assemblage de bielles, de manivelles, de tiroirs et de pistons, le corps d'acier qui se mouvait automatiquement sous le souffle balayant de la vapeur. Et il se dit qu'après l'avoir gouverné,

FONDS		Est. Obl. 3 0/0 nouv.	957	VALEURS DIVERSES		Russe 4 0/0 1893.	102 1/2	Bons de lot de 100 fr.	69 50
3 0/0	101 95	— Obl. 3 0/0 nouv.	474 50	Gaz pour l'étranger	630	— 4 0/0 Consolid. 1 ^{re} et 2 ^e série	—	VALEURS FRANÇAISES	
3 0/0 amortissable	101 20	Lyon-Méditerranée	1425	Gaz Compagnie parisienne	1068	— 3 0/0 or 1891.	87 80	ONLIGATIONS	
2 1/2 1894	108 15	— Obl. 3 0/0	474	Cie Transatlantique	330	Credit foncier égyptien	460	Chemins Brésiliens 4 1/2	412
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT		Midi	1215	Omnibus de Paris	1010	VILLE DE PARIS		Eaux Compagnie générale 3 0/0	518
Banque de France	3690	— Obl. 3 0/0 nouv.	467 50	Suez (actions)	3070	Oblig. 1855-60 3 0/0	595	Gaz Compagnie parisienne 5 0/0	477
Comptoir national d'Escompte	573	Nord	1785	FONDS ÉTRANGERS		— 1865 4 0/0	557 59	Transatlantique 3 0/0	329
Crédit Foncier	900	— Obl. 3 0/0 nouv.	492 50	Anglais 2 3/4	101 35	— 1871 3 0/0	428 75	Panama 1 ^{re} série 6 0/0	26
Crédit Industriel	552	Orléans	1520	Autriche 4 0/0 or	103 25	— 1885 3 0/0	413	— 2 ^e série 6 0/0	22 50
Crédit Lyonnais	835	— Obl. 3 0/0 1884 nouv.	482 50	Egypte Dette unifiée	103 75	— 1894 2 1/2 0/0	104 50	— 3 ^e série 6 0/0	77 50
Société Générale	473	Ouest	1100	Espagne extérieure 4 0/0	—	CREDIT FONCIER		— à lots	123
CHEMINS DE FER		— Obl. 3 0/0 nouv.	476 25	Hongrois 4 0/0 or	100 89	Communes 1879	495	Suez 5 0/0	614
Est-Algérien	790	Ouest-Algérien	590 50	Italien 5 0/0	85 30	Foncières. 3 0/0 1879	504 75	— 3 0/0	492
— Obl. 3 0/0	465	— Obl. 3 0/0 nouv.	456	Portugais 4 1/2 0/0	—				

EPICERIE CENTRALE P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct
Produits Alimentaires Félix POTIN.

Arrivage tous les Vendredis et Samedis ESCARGOTS de Bourgogne tout préparés, 80 c. la douz.

Etude de M^e LE RAY, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, rue du Marche-Noir, n° 12.

DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 29 novembre 1894, enregistré et signifié, au profit de M^{me} Dufour, journalière, épouse du sieur André Montagne, ladite dame demeurant à Saumur, Contre le sieur André Montagne, journalier, son mari, ayant demeuré à Saumur et actuellement sans domicile ni résidence connus en France.

Il appert : que le divorce a été prononcé au profit de la dame Montagne, née Augustine Dufour.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du 28 décembre 1894, enregistré, le jugement sus-énoncé n'ayant pu être signifié à la personne même du sieur André Montagne.

Pour extrait,

V. LE RAY.

Assistance judiciaire, admission du 7 mars 1894.

Tribunal de commerce de Saumur

MM. les créanciers de la faillite Richard, marchand de bœufs à Vibiers, conformément aux dispositions de l'article 504 du Code de commerce, sont invités à se présenter, le vendredi 18 janvier 1895, à 9 heures 1/2, en la Chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le Greffier, MORON.

Tribunal de commerce de Saumur

Faillite Chemineau

Par jugement en date du 8 janvier 1895, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré le sieur Chemineau, maître d'hôtel à Doué, en état de faillite ouverte provisoirement à ce jour.

M. Ernoul a été nommé juge-commissaire, et M. L. Prout syndic provisoire.

Pour extrait,

Le Greffier, P. MORON.

Tribunal de Commerce de Saumur

Faillite Mureau

Par ordonnance de M. le Juge-commissaire de la faillite du sieur Mureau, sellier-carrossier, Grand Rue, à

Saumur, en exécution de l'article 462 du Code de commerce, les créanciers présumés de ladite faillite sont invités à se réunir le vendredi 18 janvier 1895, à 10 heures précises du matin, au Tribunal, dans la salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics.

En exécution de l'article 491 du Code de commerce, les créanciers peuvent remettre leurs titres, à partir du jugement déclaratif de la faillite, au greffe du Tribunal, avec un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées. Le greffier devra en tenir état et en donner récépissé.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquée par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée.

Le Greffier, MORON.

Occasion

A VENDRE

APRÈS SUCCESSION

Un MAGNIFIQUE ÉTABLISSEMENT

Ecole de dressage et d'équitation, location de chevaux de chasse et vente de chevaux de luxe, etc., etc.

Cet établissement, d'une installation irréprochable, est situé dans une ville importante, fréquentée par les grands maîtres d'équipages et sa clientèle se compose de l'élite de la société.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. CARLIER, propriétaire à Villers-sur-Condun (Oise).

ON DEMANDE un jeune garçon de 13 à 14 ans. Donner bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e G. MÉMIN, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques

Sans attribution de qualité
A Saumur, place de la Bilange

Le Samedi 12 Janvier 1895,
à 1 heure

D'une partie du

MATÉRIEL

Servant à l'exploitation du fonds de commerce de feu M. CHATAIN.

IL SERA VENDU :

Une voiture à 4 roues (genre Américaine), deux grosses charrettes et leurs accessoires, un « diable » pour le transport des gros bois, une brouette. — Deux bonnes juments.

Expressément au comptant, 10 0/0 en sus.

Par le ministère de M^e MÉMIN, commissaire-priseur.

A VENDRE

UN ANE AVEC SES HARNAIS

S'adresser à M. CHARPENTIER, à la Martinière, près Allonnes.

VIN du L^r YVON

Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, prépare au vin d'Espagne.

Prix de la bouteille : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE

G. DESCHAMPS

Rue Saint-Jean, SAUMUR.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN ^{ou} ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES ^{ou} FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

ÉTRENNES 1895

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT FILS

Exposition des dernières créations

De Coffrets Bonbonnières laques, porcelaine, Vannerie fine, Cartonnages de luxe sans adresse, Bonbons de chocolats, Fondants, Dragées, Pralines, Marrons glacés et Fruits confits.

NOTA. — Tous ces produits proviennent des Fabriques réputées pour vendre ce qu'il y a de meilleur. **Bon Marché sans précédent.**

ARTICLES POUR ARBRES DE NOËL
Crèches, Jésus, Rois Mages, Bâches, Sabots en chocolat et en sucre, Grande variété d'Objets de Fantaisie.

Un Billet de Tombola à tout acheteur de Bonbons ou Liqueurs, donnant droit à gagner : 1^{er} lot, une magnifique **POUPEE** mécanique, avec boîte à musique; 2^e lot, un **LAPIN** mécanique; 3^e lot, une **CORBEILLE** produits du pays.

Vins Mousseux, Liqueurs ordinaires et grandes marques, Biscuits variés, Pâtés de foies gras Henry, de Strasbourg; Hafer, Deschandeliers, de Ruffec.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

A. BOURDOIS, TRAITEUR

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.

Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson
Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

M. Bourdois demande de suite deux apprentis.

ÉPICERIE NOUVELLE EXPOSITION

d'Articles Jour de Noël et Jour de l'An, Confiserie, Champagnes

LIQUEURS DE MARQUES

Fondants fins, le 1/2 kilo, depuis 1 fr. 20

Pralines, — 0 — 90

Pâtés de foies gras Deschandeliers, depuis 1 — 65

CADEAUX : Il est offert un billet de Tombola à tout acheteur de

UN FRANC de Confiserie ou Liqueurs.

GROS LOT : Une superbe **POUPEE** mécanique.

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 1. lot. Un objet d'Étrennes. | 10. lot. Un litre Elixir. |
| 2. — Une terrine foies gras. | 11. — Un litre Menier. |
| 3. — Une bouteille exquis Guignolet. | 12. — Un sac chocolat surfin. |
| 4. — Une boîte boudoir. | 13. — Un sucre de pommes. |
| 5. — Un sac marrons glacés. | 14. — Une bouteille Champagne. |
| 6. — Une caisse mandarines. | 15. — Un exquis Guignolet. |
| 7. — Une boîte biscuits Champagne. | 16. — Un litre d'eau-de-vie de marc. |
| 8. — Une bouteille vin de Turquie. | 17. — Un sac fondants surfins. |
| 9. — Une boîte Madeleines de Commercy. | 18. — Un litre liqueur. |

Saumur, imprimerie Paul Godet.

CHOCOLAT MENIER

La plus grande Fabrique du Monde. — Vente : 50.000 KILOS par jour

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1895

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE.